



Communiqué de presse - « Notre objectif ? Que les chantiers reprennent le 20 avril, voire avant... MAIS en toute sécurité ! »

02 avril 2020 - 18h26



Sortir d'une impasse face à un protocole d'accord qui tarde à... aboutir !

Pour la F RTP Bretagne (+ 500 entreprises/ 12 000 salariés) « *La question est plutôt d'agir maintenant en anticipant* » défend François Coville, Président de la Fédération des TP bretons

Pour découvrir la vidéo du discours de François Coville, Président de la F RTP Bretagne, cliquez ici.

Vers un guide des bonnes pratiques... qui tarde

« *Alors que 4 organisations syndicales et 3 organisations patronales sont déjà d'accord sur les grandes lignes de ce guide, depuis plus d'une semaine maintenant deux Ministères tergiversent... Pour l'heure rien n'a encore abouti alors que la profession est en attente de ses préconisations en matière de règles sanitaires pour embrayer une reprise* ».

Une activité réduite à néant : comme beaucoup d'autres secteurs, avec la crise du covid-19 et le confinement qui en découle, la F RTP Bretagne voit ses entreprises adhérentes souffrir. Depuis le confinement annoncé par le Président de la République, 90 % de l'activité est en effet à l'arrêt. Depuis la F RTP accompagne au

quotidien les entreprises pour répondre à toutes les sollicitations juridiques mais pas seulement.

Ainsi, pour le Président de la F RTP Bretagne, pas question de ne pas défendre avant tout ... l'essentiel, «*la santé de nos salariés. Nous aussi nous avons besoin ne serait-ce que de masques et de gels hydroalcooliques. Nous les attendons... Quand serons-nous équipés ? Je ne le sais pas...* »

Contexte dans lequel la profession compte néanmoins un point positif en faveur de certaines activités : «*prenez les travaux de terrassement très mécanisés, il y a peu de risques car peu d'interférence entre salariés (chacun dans son engin). Mais chaque activité - routes, canalisations, réseaux électriques... - a cependant ses spécificités propres qui nécessitent, au-delà des consignes générales, des mesures adaptées à chaque métier. C'est le travail actuellement de chacun des syndicats de spécialités de la profession.*»

... alors que les entreprises ont un besoin vital de retrouver du travail

François Coville pointe comment les entreprises, ne pourront tenir longtemps. « *Travailler prochainement, c'est assurer leur survie : elles n'ont pas les moyens de rester sans travailler même si le gouvernement se dit prêt à prendre en charge une partie des salaires, du fait du chômage technique. Elles doivent cependant couvrir tout le reste et ne pas trop « taper » dans la trésorerie. D'autant plus qu'elles vivent à 70 % de la commande publique. Si, en plus de la situation actuelle, demain se double d'un ralentissement des investissements, ça n'est pas tenable. On ne veut pas revivre 2014* »

Mais cela ne pourra se faire qu'au prix de l'activation dans le même sens de tous les acteurs de la filière : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, fournisseurs de matériaux , de matériel ... *"Il faut un vrai appel d'air et un élan global d'un maximum d'acteurs. À moins de 80 %, cela sera compliqué d'être efficaces!* ».

Reprenre le 20 avril , « voire avant » est donc prioritaire, ne cache pas François Coville, « *avec l'accord des donneurs d'ordre bien sûr et en respectant des gestes barrières pour les salariés de chantier. Nous voulons engager le mouvement pour enclencher la dynamique nécessaire... Il faut RE -commencer! MAIS En toute sécurité !* »